

**Assemblée générale**

Distr. générale
20 janvier 2025
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Point 161 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission d'administration
intérimaire des Nations Unies au Kosovo****Budget de la Mission d'administration intérimaire
des Nations Unies au Kosovo pour l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026****Rapport du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	5
A. Vue d'ensemble	5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui	5
C. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	9
D. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
II. Ressources financières	21
A. Vue d'ensemble	21
B. Contributions non budgétisées	22
C. Gains d'efficience	22
D. Taux de vacance	22
E. Formation	23
F. Voyages officiels à des fins autres que la formation	24
G. Activités relatives aux programmes	24
H. Projets à effet rapide	26
III. Analyse des variations	27
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	29



V.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 76/274 et 78/302 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	30
A.	Assemblée générale	30
B.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	32
Annexe		
	Organigrammes	34
	Carte	36

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 (exercice 2025/26), dont le montant s'élève à 46 045 300 dollars.

Le budget proposé est en augmentation de 2 360 600 dollars (5,4 %) par rapport aux crédits de 43 684 700 dollars ouverts pour 2024/25.

Au cours de l'exercice 2025/26, la MINUK, guidée par son objectif stratégique, continuera de suivre et d'appuyer les progrès faits sur la voie de la normalisation à long terme des relations entre Belgrade et Pristina, et de faire rapport à ce sujet ; de contribuer au renforcement de la confiance entre les communautés ; de fournir un appui dans les domaines des droits humains et de l'état de droit ; d'assurer des fonctions de coordination et de facilitation ; d'agir en faveur des priorités concernant les femmes et les jeunes dans les domaines de la paix et de la sécurité.

Le projet de budget couvre le déploiement de 8 observateurs militaires et officiers d'état-major, de 10 membres de la police des Nations Unies, de 113 agents recrutés sur le plan international, de 33 administrateurs recrutés sur le plan national, de 186 agents des services généraux recrutés sur le plan national et de 24 Volontaires des Nations Unies.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2023/24)	Montant alloué (2024/25)	Dépenses prévues (2025/26)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	576,9	588,6	864,9	276,3	46,9
Personnel civil	33 040,5	34 478	36 682	2 204	6,4
Dépenses opérationnelles	7 011,5	8 618,1	8 498,4	(119,7)	(1,4)
Montant brut	40 628,9	43 684,7	46 045,3	2 360,6	5,4
Recettes provenant des contributions du personnel	4 286,8	4 305,8	4 887,8	582,0	13,5
Montant net	36 342,1	39 378,9	41 157,5	1 778,6	4,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	40 628,9	43 684,7	46 045,3	2 360,6	5,4

Ressources humaines^a

	<i>Observateurs militaires^a</i>	<i>Police des Nations Unies^a</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>	<i>Agents des services généraux recrutés sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies^b</i>	<i>Total</i>
Direction exécutive et administration							
Effectif approuvé (2024/25)	–	–	22	5	5	5	37
Effectif proposé (2025/26)	–	–	22	5	5	5	37
Composantes							
Composante opérationnelle							
Effectif approuvé (2024/25)	8	10	54	16	56	13	157
Effectif proposé (2025/26)	8	10	54	16	56	13	157
Composante Appui							
Effectif approuvé (2024/25)	–	–	37	12	125	6	180
Effectif proposé (2025/26)	–	–	37	12	125	6	180
Total							
Effectif approuvé (2024/25)	8	10	113	33	186	24	374
Effectif proposé (2025/26)	8	10	113	33	186	24	374
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–

^a Niveau maximum de l'effectif approuvé/proposé.

^b Inclut les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. Le mandat de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution [1244 \(1999\)](#).
2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre l'objectif général consistant à instaurer les conditions nécessaires pour que tous les habitants du Kosovo puissent vivre en paix et dans des conditions normales et à promouvoir la stabilité dans les Balkans occidentaux.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la MINUK contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations escomptées, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ces tableaux sont organisés par composantes (composante opérationnelle et composante Appui), qui découlent du mandat de la Mission.
4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs de la MINUK ont été déterminés composante par composante, si ce n'est que, pour la direction exécutive et l'administration, ils l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission.
5. La MINUK est dirigée par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Kosovo, qui veille à coordonner la démarche suivie par la présence internationale civile. La Représentante spéciale assure également la coordination avec la présence internationale de sécurité, à savoir la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui sont déployées sous l'autorité générale du Conseil de sécurité en application de la résolution [1244 \(1999\)](#), et la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), qui est déployée conformément au rapport du Secrétaire général du 24 novembre 2008 ([S/2008/692](#)) et à la déclaration du Président du Conseil de sécurité du 26 novembre 2008 ([S/PRST/2008/44](#)).

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui

6. En application de la résolution [1244 \(1999\)](#) du Conseil de sécurité, la MINUK continuera d'user de ses bons offices, de s'acquitter de ses fonctions de suivi et de communication de l'information et de mener les activités relatives à ses programmes pour : appuyer les progrès faits sur la voie de la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina ; contribuer au renforcement de la confiance entre les communautés ; fournir un appui dans les domaines des droits humains et de l'état de droit ; assurer des fonctions de coordination et de facilitation ; agir en faveur des priorités concernant les femmes et les jeunes dans les domaines de la paix et de la sécurité. S'inspirant de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus du Secrétaire général, la Mission continuera de mener en priorité des activités qui favorisent le dialogue, la réconciliation, l'accès à la justice et le respect des droits humains et permettent de mettre en avant le rôle des responsables communautaires, des femmes, des jeunes et d'autres acteurs du changement dans les initiatives de renforcement de la confiance intercommunautaire menées au service de ces objectifs. En application des résolutions [1325 \(2000\)](#) et [2250 \(2015\)](#) et des résolutions ultérieures du Conseil de sécurité et de la stratégie-cadre qu'elle a adoptée pour les femmes, la paix et la sécurité et pour les jeunes, la paix et la sécurité, la MINUK

continuera d'encourager les femmes et les jeunes à participer au renforcement de la confiance entre les communautés ethniques et à la gouvernance locale et de promouvoir le rôle qu'ils ont à y jouer.

7. Dans le cadre de sa stratégie de renforcement de la confiance, la Mission continuera d'encourager le dialogue intercommunautaire, de soutenir l'apprentissage des langues, de donner plus de moyens d'action aux jeunes, et de promouvoir l'égalité des genres, l'état de droit et la protection des droits humains au Kosovo. Elle s'appuiera sur le centre Barabar pour le dialogue intercommunautaire, qu'elle appuie, qui a été lancé en 2023 et qui sert d'espace public de rencontre visant à promouvoir la tolérance interethnique, le dialogue ouvert et les échanges culturels entre les communautés. Elle s'appuiera également sur le document final du Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo, forum qu'elle a organisé à Thessalonique en novembre 2023 et au cours duquel 120 représentants de la société civile, des médias et d'institutions de différentes communautés du Kosovo ont formulé près de 30 recommandations concrètes, assorties de points d'action, pour faire avancer le programme de renforcement de la confiance. En maintenant des contacts réguliers avec de tels représentants, la MINUK aidera la société civile, les médias et les institutions du Kosovo à mettre en pratique ce plan directeur, qui guidera également ses propres activités relatives aux programmes et initiatives de renforcement de la confiance.

8. La Mission continuera d'appuyer la promotion et la protection des droits humains et le renforcement de l'état de droit. Elle continuera de travailler activement avec les autorités du Kosovo, le Bureau du médiateur et la société civile afin d'améliorer le respect des normes internationales et régionales en matière de droits humains, de renforcer l'espace civique, d'accroître la sensibilisation grâce à l'éducation aux droits humains et d'assurer une collaboration continue avec les mécanismes chargés de défendre ces droits. Elle continuera de soutenir l'action d'intégration judiciaire facilitée par l'Union européenne en appuyant les efforts visant à assurer l'égalité d'accès à la justice et aux services d'application de la loi et en garantissant les droits linguistiques de toutes les communautés du Kosovo. Elle continuera de suivre et d'analyser l'évolution de l'état de droit et de faire rapport à ce sujet, notamment pour ce qui est des éventuels progrès concernant la réintégration des Serbes du Kosovo dans les institutions judiciaires du nord du Kosovo. Entre autres activités, la Mission procédera à des visites sur le terrain auprès de parquets, d'établissements pénitentiaires et d'autres entités chargées de l'application de la loi et organisera des réunions consultatives avec ces institutions de manière régulière, suivra les procédures judiciaires et les évolutions législatives et rédigera des rapports thématiques, notamment en lien avec les réunions mensuelles du Comité de coordination avec la société civile sur les questions d'état de droit qu'elle organise dans le nord du Kosovo.

9. La MINUK continuera de s'acquitter de fonctions liées à l'authentification des documents d'état civil et restera en contact avec l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL). Elle facilitera, au besoin, la participation de représentants du Kosovo à des réunions internationales, en particulier celles organisées par des organismes des Nations Unies ou relatives à des accords multilatéraux dont elle demeure la signataire au nom du Kosovo. Elle continuera également de s'acquitter de l'engagement qu'elle a pris d'aider à faire la lumière sur le sort des personnes disparues en poursuivant sa collaboration avec le Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo, en assurant la liaison avec la Commission du Kosovo sur les personnes disparues et la Commission du Gouvernement serbe sur les personnes disparues et en facilitant les réunions de familles des personnes disparues.

10. La MINUK continuera de soutenir les initiatives qui contribuent à la réalisation du programme pour les femmes, la paix et la sécurité, notamment en intégrant les questions et les préoccupations liées au genre, comme la promotion de l'égalité d'accès à la justice et aux structures de prise de décision, dans tous les aspects de son travail. Compte tenu de la situation sociodémographique du Kosovo, où près de 70 % de la population a moins de 30 ans, la Mission continuera de promouvoir la participation des jeunes aux initiatives de renforcement de la confiance entre les communautés ethniques et aux structures de gouvernance locale.

11. Au cours de l'exercice 2025/26, la Mission compte faire fond sur les activités relatives aux programmes qu'elle a menées avec succès pour promouvoir la coopération intercommunautaire et qui restent essentielles pour permettre à tous les habitants du Kosovo de mener une vie paisible et normale. Elle continuera de répondre aux demandes des autorités locales et centrales, notamment dans les domaines de l'état de droit et des droits humains, dans le contexte du renforcement de la confiance, et continuera également de systématiser la prise en compte transversale des priorités concernant les femmes et les jeunes dans les domaines de la paix et de la sécurité au moyen de projets relatifs aux programmes.

12. La large diffusion de la désinformation et de la désinformation, en particulier sur les médias sociaux, continue d'alimenter les discours négatifs qui ont éfrité la confiance entre les différentes communautés du Kosovo ainsi qu'entre les communautés et les autorités. La Mission continuera d'utiliser les outils et ressources de communication stratégiques dont elle dispose pour contribuer à résoudre ces problèmes. Conformément aux priorités de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus en matière de communication stratégique, et afin de contribuer à l'instauration d'une véritable confiance entre les communautés, elle poursuivra ses partenariats avec la société civile, ainsi qu'avec les institutions et les entités des Nations Unies concernées, pour lutter contre la désinformation et la désinformation au profit de discours prônant la coexistence pacifique et contribuer ainsi à une paix durable pour tous les résidents du Kosovo. Elle continuera de donner de la visibilité à ses activités et de contribuer ainsi à l'exécution de son mandat : a) en élaborant une mise en récit créative, conformément aux priorités en matière de communication stratégique énoncées par le Secrétaire général dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus et à la Stratégie de communication globale des Nations Unies ; b) en renforçant l'utilisation de son site Web et des plateformes de médias sociaux et en publiant des récits axés sur les solutions et centrés sur l'humain qui véhiculent des messages favorisant la cohésion entre les communautés.

13. En collaboration avec l'équipe des Nations Unies au Kosovo et conformément au principe de complémentarité énoncé dans le cadre stratégique intégré de la MINUK et de l'équipe des Nations Unies au Kosovo, les activités relatives aux programmes viseront à améliorer l'accès à la justice en faisant progresser les droits linguistiques, en soutenant la potentielle intégration du système judiciaire et des services d'application de la loi, ainsi qu'en renforçant les capacités dans le domaine des droits humains des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux chargés des droits humains, des titulaires de droits et des détenteurs d'obligations et en les sensibilisant davantage à ces droits.

14. De nouveaux projets relatifs aux programmes et soutenus par la Mission continueront d'être conçus en partenariat avec des acteurs clés afin de compléter les mécanismes politiques et de fournir des tribunes aux communautés marginalisées et aux franges de la population qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité pour améliorer leur participation à la vie publique et aux processus décisionnels, tout en évitant les chevauchements d'activités. La Mission continuera son action de mobilisation de haut niveau, et la Représentante spéciale du Secrétaire général poursuivra notamment sa collaboration avec de nombreux dirigeants politiques et

responsables de la société civile, pour favoriser la coordination multipartite et la mise en commun d'informations afin de faire progresser l'instauration d'un climat de confiance au Kosovo.

15. Dans sa résolution [78/302](#) sur le financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, l'Assemblée générale a souscrit à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (formulée dans le document [A/78/744/Add.7](#)) invitant la MINUK à étudier activement les possibilités qu'offrait la modalité des projets à effet rapide pour l'exécution de son mandat, en s'efforçant de trouver les partenaires d'exécution voulus par des activités telles que des études de marché et des campagnes de prospection auprès de la population locale.

16. Pour répondre aux demandes des organes délibérants, la MINUK propose de mener en 2025/26 quatre projets à effet rapide nécessitant un montant de 200 000 dollars. Ces projets seront de moindre envergure et moins coûteux que les projets relatifs aux programmes mis en œuvre par la MINUK, et pourront être exécutés rapidement.

Activités d'appui de la Mission

17. La Mission continuera de fournir des services logistiques, administratifs et techniques efficaces et performants afin de s'acquitter de son mandat ; pour ce faire, elle exécutera les produits prévus, améliorera la qualité des services et réalisera des gains d'efficience.

18. Au cours de l'exercice 2025/26, la MINUK continuera de mettre en œuvre son plan triennal actualisé en matière d'assurance de la qualité (qui couvre la période 2024-2026) ; elle mettra l'accent sur les outils d'informatique décisionnelle, notamment sur la création de nouveaux outils et l'amélioration des outils existants, renforcera les capacités des utilisateurs internes de ces outils, et continuera de partager ses connaissances et ses meilleures pratiques avec d'autres missions de maintien de la paix, en étroite coordination avec le Siège de l'ONU et conformément à la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout.

19. En 2025/26, la Mission continuera de renforcer le dispositif d'application du principe de responsabilité et de veiller à ce que sa direction dispose d'un outil solide lui permettant de prendre des décisions éclairées après avoir évalué les risques. Dans ce contexte, elle mettra en place un système intégré de gestion conforme aux six normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) pour lesquelles la Mission a obtenu une certification, à savoir les normes ISO 9001:2015 (systèmes de management de la qualité), ISO 14001:2015 (systèmes de management environnemental), ISO 45001:2018 (systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail), ISO 27001:2013 (systèmes de management de la sécurité de l'information), ISO 31000:2018 (systèmes de management du risque), et ISO 22301:2019 (systèmes de management de la continuité d'activité). Ce système lui permettra de créer un cadre cohérent, de rationaliser la mise en conformité et d'améliorer les pratiques de gestion dans des domaines critiques. Il vise à unifier l'approche de la Mission en matière de qualité, de durabilité environnementale, de santé et de sécurité, de sécurité de l'information, de gestion des risques et de continuité des opérations, améliorant ainsi l'efficacité globale. Le déploiement du système intégré accroîtra l'efficacité opérationnelle en normalisant les processus de manière à améliorer la qualité des produits et des services, à limiter autant que possible les erreurs, à réduire l'incidence des activités sur l'environnement, à diminuer les doubles emplois, à réduire les coûts administratifs et améliorer la

conformité avec les normes internationales, au moyen d'audits et de contrôles réguliers.

20. Le budget proposé par la MINUK pour l'exercice 2025/26 couvre les cinq projets d'amélioration des installations suivants : a) le remplacement d'un chemin en dalles de béton et la construction d'une issue de secours aux fins de la mise en conformité des locaux du Bureau des Nations Unies à Belgrade avec les normes de sécurité et de santé au travail ; b) des améliorations relatives à l'accessibilité des locaux et installations de la MINUK pour les personnes handicapées ; c) de menus travaux d'amélioration de la sécurité ; d) le remplacement de la chaudière au diesel dans les locaux médicaux aux fins de la poursuite de la modernisation des systèmes de chauffage de la Mission ; e) la construction de structures pour l'installation d'un système à énergie solaire au quartier général de la Mission à Pristina. Ces projets avaient déjà été proposés et approuvés pour l'exercice 2024/25, mais la Mission a dû reporter leur réalisation et réaffecter des ressources pour financer des dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel civil.

21. Pour garantir la sûreté et la sécurité de son personnel civil et en tenue, la MINUK examine régulièrement les plans d'urgence, les documents d'orientation relatifs à la gestion des risques de sécurité et d'autres documents connexes. Ces examens sont menés conformément au plan de sécurité et à la politique de gestion des risques de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies au Kosovo, sous la supervision de l'Équipe de coordination du dispositif de sécurité.

22. Le montant estimatif des ressources nécessaires au fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2025/26 affiche une augmentation, qui est principalement imputable au personnel recruté sur le plan international, un taux de vacance plus faible que celui retenu dans le budget approuvé pour 2024/25 ayant été appliqué.

C. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

23. La Mission resserrera encore ses liens de coopération avec ses principaux partenaires internationaux – KFOR, EULEX, Bureau du Représentant spécial de l'Union européenne, OSCE et Conseil de l'Europe – et avec d'autres acteurs bilatéraux et internationaux, notamment dans le cadre de consultations régulières tenues au niveau des dirigeants.

24. La Mission poursuivra sa collaboration avec l'équipe des Nations Unies au Kosovo, en application de la version actualisée de la Politique d'évaluation et de planification intégrées. Les deux entités continueront de collaborer dans des domaines tels que le renforcement de la confiance, les droits humains et l'état de droit, la communication stratégique et les questions ayant trait aux jeunes et au genre, notamment en menant des activités relatives aux programmes. La MINUK poursuivra également sa collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans le cadre de la mise en œuvre du plan conjoint.

25. La Mission continuera de faciliter les activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et de favoriser les partenariats qu'elle a noués avec ces entités, conformément aux mémorandums d'accord conclus avec chacune d'elles.

D. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Direction exécutive et administration

26. La Représentante spéciale du Secrétaire général et ses proches collaborateurs assureront la direction exécutive et l'administration de la Mission.

Tableau 1

Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national			VNU			
	SGA/ SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	SM	Total partiel	AN	GN	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel	Total
Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général													
Postes approuvés (2024/25)	1	–	3	1	1	6	–	1	1	–	–	–	7
Postes proposés (2025/26)	1	–	3	1	1	6	–	1	1	–	–	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général													
Postes approuvés (2024/25)	–	1	–	1	1	3	–	–	–	–	–	–	3
Postes proposés (2025/26)	–	1	–	1	1	3	–	–	–	–	–	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de la Chef de cabinet													
Postes approuvés (2024/25)	–	1	1	2	1	5	3	4	7	2	–	2	14
Postes proposés (2025/26)	–	1	1	2	1	5	3	4	7	2	–	2	14
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des droits humains													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	3	2	–	5	2	–	2	1	–	1	8
Postes proposés (2025/26)	–	–	3	2	–	5	2	–	2	1	–	1	8
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre d'opérations conjoint/Centre d'analyse conjointe de la Mission													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	1	2	–	3	–	–	–	2	–	2	5
Postes proposés (2025/26)	–	–	1	2	–	3	–	–	–	2	–	2	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes approuvés (2024/25)	1	2	8	8	3	22	5	5	10	5	–	5	37
Postes proposés (2025/26)	1	2	8	8	3	22	5	5	10	5	–	5	37
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
													<i>Montant estimatif (personnel civil) (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
Montant approuvé (2024/25)													5 137,2
Montant proposé (2025/26)													5 672,3

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux : AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; GN = agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

Composante 1 : composante opérationnelle

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.1 Progrès sur la voie de la réconciliation et de l'intégration de toutes les communautés du Kosovo

1.1.1 Augmentation du nombre d'activités engagées ou menées par les institutions municipales ainsi que par les organisations de la société civile et les organisations locales pour promouvoir, dans toutes les municipalités du Kosovo, l'intégration des communautés et renforcer la confiance entre celles-ci (2023/24 : 1 260 ; 2024/25 : 930 ; 2025/26 : 935)

1.1.2 Mise en œuvre dans l'ensemble du Kosovo, par les institutions du Kosovo, les municipalités et la société civile, des initiatives ayant trait aux droits humains qui découlent du Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo, tenu en 2023 (2024/25 : s.o. ; 2025/26 : 15)

Produits

- Règlement des problèmes touchant les communautés, les rapatriements et le patrimoine culturel par un travail de facilitation et l'organisation de réunions quotidiennes avec les autorités locales et centrales, les représentants de la société civile, les associations de femmes et les principaux responsables dans toutes les municipalités du Kosovo
- Évaluation des conditions de vie et de sécurité et de la situation socioéconomique des personnes rapatriées au moyen de visites trimestrielles et de réunions avec des femmes rapatriées dans 23 sites et villages d'accueil, et évaluation des conditions et de la situation des personnes déplacées présentes dans 8 centres collectifs de la région de Mitrovica, l'objectif étant de favoriser le retour et l'intégration durables des déplacés au Kosovo
- Établissement et diffusion électronique, par la MINUK, de 250 rapports de terrain visant à faciliter la prise de décisions concertées et en connaissance de cause sur les questions et les problèmes touchant les communautés, tels que les rapatriements, les questions de genre, l'intégration, le patrimoine religieux et culturel, le respect des règles relatives aux langues et les questions de sécurité, de façon à accroître la coopération avec les partenaires locaux et internationaux, en particulier l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, l'OSCE, l'Union européenne, EULEX, le corps diplomatique et le gouvernement du Kosovo
- Fourniture de conseils et d'un appui dans le cadre d'au moins 200 réunions qui seront organisées avec le Service de police du Kosovo, EULEX et la KFOR et qui porteront sur des questions politiques et des questions relatives à la sécurité dans le nord du Kosovo dans chacun des 5 bureaux municipaux relevant de la zone de responsabilité du Bureau régional de Mitrovica
- Organisation d'au moins 500 réunions avec les autorités locales, les représentants des communautés et de la société civile ainsi que les organisations internationales dans le nord du Kosovo dans chacun des 5 bureaux municipaux relevant de la zone de responsabilité du Bureau régional de Mitrovica, qui porteront sur la réconciliation entre les communautés et le règlement pacifique des problèmes touchant les communautés locales
- Tenue de 14 réunions de coordination concernant l'évolution de la situation relative aux droits humains au Kosovo, en collaboration avec le Conseil de l'Europe, l'OSCE, l'Union européenne et l'Équipe des Nations Unies au Kosovo
- Tenue d'au moins 6 réunions avec des représentants d'organisations de la société civile et des défenseurs des droits humains, qui porteront sur la promotion et la protection des droits humains et des libertés fondamentales

- Fourniture, dans le cadre de 13 réunions, d'une assistance et d'un appui techniques au Cabinet du Premier Ministre et au Bureau du Médiateur concernant le respect des normes internationales relatives aux droits humains
- Participation aux réunions mensuelles tenues par le groupe informel des conseillères et conseillers pour les questions de genre des organisations internationales présentes au Kosovo, à savoir EULEX, l'OSCE, le Bureau de l'Union européenne au Kosovo, la KFOR et le Conseil de l'Europe, afin d'intensifier les initiatives et activités communes de sensibilisation visant à promouvoir la prise en compte des questions de genre
- Participation à des réunions trimestrielles de la direction de la Mission avec des femmes d'influence pour recenser les principaux besoins, préoccupations, possibilités et obstacles en matière de participation politique des femmes au Kosovo
- Présentation au Conseil de sécurité de rapports semestriels sur l'évolution de la situation au Kosovo
- Fourniture d'un appui aux initiatives de renforcement de la confiance entre les communautés dans le cadre d'activités relatives aux programmes qui abordent cette question sous plusieurs angles, notamment le rôle revenant aux jeunes, les femmes et la communication stratégique
- Établissement de revues de presse 2 fois par jour, 5 jours par semaine, et distribution électronique à quelque 1 700 destinataires ; publication, au nom de la Représentante spéciale du Secrétaire général, de 10 communiqués de presse et déclarations à l'appui du mandat de la Mission ; production et diffusion de reportages axés sur des solutions et reflétant la pluralité ethnique, à savoir 8 vidéos et courts métrages originaux, 20 récits ou témoignages diffusés sur le Web et 150 messages publiés sur les médias sociaux, afin de promouvoir la confiance entre les communautés, les droits humains, les femmes et la paix et la sécurité, et les jeunes et la paix et la sécurité, et de fournir des informations sur les activités, les réalisations et les déclarations de la Mission ; préparation d'au moins 50 réponses aux questions envoyées à la MINUK
- Activités de mobilisation en faveur d'une participation inclusive des jeunes de toutes les communautés aux mécanismes de gouvernance dans le cadre du plan d'action du Kosovo sur les jeunes, la paix et la sécurité, par la mise en œuvre d'au moins un projet relatif aux programmes à l'appui de 5 initiatives locales menées par des jeunes
- Renforcement de la confiance des communautés locales dans la capacité de la Mission de s'acquitter efficacement de son mandat consistant à remédier au déficit de confiance et à instaurer la confiance entre les communautés, ainsi qu'entre les communautés et les autorités locales, dans le cadre de quatre projets à effet rapide

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.2 Renforcement de la coopération et du dialogue entre Pristina et Belgrade et les organisations régionales

1.2.1 Augmentation du nombre d'affaires civiles réglées par le tribunal de première instance de Mitrovica et ses divisions établies à Leposavić/Leposaviq et à Zubin Potok, comme suite à l'achèvement de l'intégration du système judiciaire, conformément aux accords conclus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne (2023/24 : 3 243 ; 2024/25 : 2 000 ; 2025/26 : 2 100)

1.2.2 Augmentation du nombre de réunions tenues entre les représentants de Pristina et de Belgrade du Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo, ainsi qu'au niveau des sous-groupes de travail (2023/24 : 1 ; 2024/25 : 4, 2025/26 : 5)

Produits

- Fourniture de conseils et d'un appui, notamment au moyen de bons offices, sur toutes les questions liées à la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina qui entrent dans le cadre du mandat de la Mission, à l'occasion de 50 réunions organisées entre les dirigeants de la MINUK et les responsables de Pristina et de Belgrade
- Présidence d'au moins 250 réunions avec des représentants de la communauté internationale ou participation à ces réunions, afin d'améliorer la coordination avec les partenaires internationaux, à savoir le Bureau de l'Union européenne au Kosovo, EULEX, le Conseil de l'Europe, l'OSCE et la KFOR
- Présidence d'au moins 250 réunions avec des représentants de la communauté internationale ou participation à ces réunions, afin d'améliorer la coordination avec les partenaires internationaux, à savoir le Bureau de l'Union européenne au Kosovo, EULEX, le Conseil de l'Europe, l'OSCE et la KFOR
- Utilisation des bons offices pour améliorer la coopération avec les interlocuteurs locaux et favoriser l'instauration d'un climat de confiance intercommunautaire, dans le cadre d'au moins 8 visites dans les municipalités
- Fourniture d'un appui, par la participation à des réunions ou par d'autres moyens, concernant quelque 16 manifestations ou réunions relatives à : a) la prise de décision dans le cadre d'accords multilatéraux dont la MINUK est signataire au nom du Kosovo, notamment l'Accord de libre-échange d'Europe centrale ; b) la participation des institutions du Kosovo aux instances régionales et autres non couvertes par les accords relatifs à la représentation et à la coopération régionales conclus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne
- Facilitation du dialogue entre Belgrade et Pristina concernant les personnes portées disparues, dans le cadre d'échanges réguliers, et participation à 5 réunions tenues avec les chefs des commissions gouvernementales sur les personnes portées disparues, le Comité international de la Croix-Rouge et les associations de familles de personnes portées disparues
- Fourniture d'un appui, prenant la forme de l'organisation, avec le Comité de coordination avec la société civile sur les questions d'état de droit, de 8 réunions sur l'intégration et le fonctionnement du système judiciaire dans le nord du Kosovo

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.3 Progrès dans les domaines de l'état de droit, de la sécurité et des droits humains

1.3.1 Augmentation du niveau de satisfaction des personnes répondant aux enquêtes d'opinion sur le système judiciaire (2023/24 : 30 % ; 2024/25 : 35 % ; 2025/26 : 36 %)

1.3.2 Diminution du nombre total d'affaires en souffrance dans les tribunaux du Kosovo (2023/24 : 266 183 ; 2024/25 : 175 000 ; 2025/26 : 174 000)

1.3.3 Respect du principe de responsabilité par les autorités du Kosovo dans le domaine des droits humains : application d'un pourcentage croissant de recommandations émanant du Bureau du Médiateur du Kosovo (2023/24 : 17 % ; 2024/25 : 57 % ; 2025/26 : 58 %)

Produits

- Fourniture d'une assistance technique, dans le cadre de 20 réunions, visant à favoriser la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16, qui porte sur la paix, la sécurité et la justice
- Suivi de 80 situations en lien avec l'état de droit et de l'application de la loi par l'observation directe et par une revue de presse aux fins de l'évaluation du respect des normes et règles relatives à la justice pénale internationale et aux droits humains, et établissement de rapports connexes

- Traitement d'environ 2 800 demandes relatives à l'authentification et à l'homologation, par la Mission, de documents du Kosovo, notamment de pièces d'état civil, de titres de pension et de documents universitaires
- Traitement et établissement de documents, conformément à la législation en vigueur, concernant des demandes de diffusion d'avis de recherche internationaux (notices rouges INTERPOL), et traitement et renvoi aux autorités du Kosovo compétentes de quelque 2 500 dossiers ouverts par INTERPOL (criminalité transfrontalière organisée et vols de véhicules à l'échelle internationale) aux fins d'enquête
- Fourniture d'un appui grâce à l'exécution de projets relatifs aux programmes dans les domaines des droits humains et de l'état de droit, à savoir des projets visant : a) à appuyer et à promouvoir l'accès à la justice ; b) à appuyer et à promouvoir l'état de droit et à améliorer le fonctionnement du système judiciaire (ré)intégré ; c) à promouvoir les droits humains et l'état de droit auprès des institutions locales
- Établissement d'au moins 3 communications en réponse aux requêtes émanant des organes des Nations Unies et des organes européens chargés des droits humains, après examen et révision des informations émanant des autorités du Kosovo, de l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, de l'OSCE et d'autres parties prenantes
- Appui à la tenue d'au moins 1 visite d'un(e) représentant(e) d'un mécanisme régional ou international relatif aux droits humains au Kosovo
- Participation à des réunions trimestrielles avec le groupe de travail interministériel dirigé par le gouvernement sur la violence fondée sur le genre, la violence domestique et la violence à l'égard des femmes, l'objectif étant de contribuer à l'élaboration de stratégies globales qui s'attaquent aux causes profondes de la violence et ainsi de garantir une approche plus cohérente et plus durable de la réduction de la violence fondée sur le genre au Kosovo

Facteurs externes

Les conditions de sécurité dans la région restent stables. EULEX, l'OSCE et la KFOR maintiennent leur appui.

Tableau 2
Ressources humaines : composante 1 (composante opérationnelle)

<i>Catégorie</i>	<i>Total</i>
<i>I. Observateurs militaires</i>	
Effectif approuvé (2024/25)	8
Effectif proposé (2025/26)	8
Variation nette	–
<i>II. Police des Nations Unies</i>	
Effectif approuvé (2024/25)	10
Effectif proposé (2025/26)	10
Variation nette	–
Total (militaires et personnel de police)	
Effectif approuvé (2024/25)	18
Effectif proposé (2025/26)	18
Variation nette	–

		Personnel recruté sur le plan international					Personnel recruté sur le plan national			VNU				
		SGA/ SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	SM	Total partiel	AN	GN	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel	Total
III.	Personnel civil													
Bureau des affaires politiques														
	Postes approuvés (2024/25)	–	–	2	1	–	3	4	2	6	2	–	2	11
	Postes proposés (2025/26)	–	–	2	1	–	3	4	2	6	2	–	2	11
	Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau des affaires juridiques														
	Postes approuvés (2024/25)	–	1	4	5	1	11	1	1	2	–	–	–	13
	Postes proposés (2025/26)	–	1	4	5	1	11	1	1	2	–	–	–	13
	Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de l'appui aux communautés et de la facilitation des relations														
	Postes approuvés (2024/25)	–	1	2	3	–	6	2	8	10	3	–	3	19
	Postes proposés (2025/26)	–	1	2	3	–	6	2	8	10	3	–	3	19
	Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de l'état de droit														
	Postes approuvés (2024/25)	–	1	7	5	1	14	2	6	8	2	–	2	24
	Postes proposés (2025/26)	–	1	7	5	1	14	2	6	8	2	–	2	24
	Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de l'état de droit (équipe de direction)														
	Postes approuvés (2024/25)	–	1	2	–	–	3	–	1	1	–	–	–	4
	Postes proposés (2025/26)	–	1	2	–	–	3	–	1	1	–	–	–	4
	Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des affaires judiciaires et pénitentiaires														
	Postes approuvés (2024/25)	–	–	4	4	–	8	2	2	4	2	–	2	14
	Postes proposés (2025/26)	–	–	4	4	–	8	2	2	4	2	–	2	14
	Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du (de la) Conseiller(ère) principal(e) pour les questions de police														
	Postes approuvés (2024/25)	–	–	1	1	1	3	–	3	3	–	–	–	6
	Postes proposés (2025/26)	–	–	1	1	1	3	–	3	3	–	–	–	6
	Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de la communication stratégique et des affaires publiques														
	Postes approuvés (2024/25)	–	–	1	–	–	1	1	7	8	1	–	1	10
	Postes proposés (2025/26)	–	–	1	–	–	1	1	7	8	1	–	1	10
	Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

III. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national			VNU			
	SGA/ SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	SM	Total partiel	AN	GN	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel	Total
Bureau de liaison militaire													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	1	–	–	1	–	3	3	–	–	–	4
Postes proposés (2025/26)	–	–	1	–	–	1	–	3	3	–	–	–	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau régional de Mitrovica													
Postes approuvés (2024/25)	–	1	3	7	1	12	6	24	30	5	–	5	47
Postes proposés (2025/26)	–	1	3	7	1	12	6	24	30	5	–	5	47
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau des Nations Unies à Belgrade													
Postes approuvés (2024/25)	–	1	2	1	2	6	–	5	5	–	–	–	11
Postes proposés (2025/26)	–	1	2	1	2	6	–	5	5	–	–	–	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (personnel civil)													
Postes approuvés (2024/25)	–	5	22	22	5	54	16	56	72	13	–	13	139
Postes proposés (2025/26)	–	5	22	22	5	54	16	56	72	13	–	13	139
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (I à III)													
Postes approuvés (2024/25)	–	5	22	22	5	54	16	56	72	13	–	13	157
Postes proposés (2025/26)	–	5	22	22	5	54	16	56	72	13	–	13	157
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<i>Montant estimatif (personnel civil) (en milliers de dollars des États-Unis)</i>													
Montant approuvé (2024/25)													15 257,8
Montant proposé (2025/26)													16 268,4

Composante 2 : appui

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
2.1 Fourniture à la Mission, dans les meilleurs délais, de services d'appui efficaces, rationnels et responsables	2.1.1 Taux de vacance annuel moyen des postes approuvés soumis à recrutement international (2023/24 : 14,2 % ; 2024/25 : 16,8 % ; 2025/26 : 8,8 %) 2.1.2 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2023/24 : 40,8 % ; 2024/25 : ≥ 44 % ; 2025/26 : ≥ 44 %)

2.1.3 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date de publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2023/24 : 102 ; 2024/25 : ≤ 48 ; 2025/26 : ≤ 48)

2.1.4 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la publication de l'avis de vacance à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2023/24 : 268 ; 2024/25 : ≤ 120 ; 2025/26 : ≤ 120)

2.1.5 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2023/24 : 93 ; 2024/25 : 100 ; 2025/26 : 100)

2.1.6 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2023/24 : 98 % ; 2024/25 : ≥ 85 % ; 2025/26 : ≥ 85 %)

2.1.7 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2023/24 : 100 % ; 2024/25 : 100 % ; 2025/26 : 100 %)

2.1.8 Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel (2023/24 : 2 000 ; 2024/25 : $\geq 2 000$; 2025/26 : $\geq 1 900$)

Produits

Amélioration des services

- Exécution du plan d'action environnemental de la Mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration
- Conduite d'une enquête interne annuelle sur la satisfaction des clients visant à déterminer les points à améliorer et à en tenir compte dans les programmes de travail annuels
- Élaboration et déploiement d'un système intégré de gestion qui combinera les avantages des multiples certifications ISO obtenues par la MINUK

Budget, finances et communication de l'information

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 46,0 millions de dollars

Services relatifs au personnel civil

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal approuvé de 356 membres du personnel civil, notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

Initiatives dans le domaine de l'environnement

- Mise en œuvre d'initiatives conformes aux objectifs proposés dans le Plan d'action du Secrétariat de l'ONU pour le climat (2020-2030) présenté par le Secrétaire général, notamment la poursuite, par la Mission, de l'application de la norme ISO 14001:2015 relative aux systèmes de management environnemental

Installations et infrastructures

- Services d'entretien et de réparation portant sur 8 locaux à usage de bureaux et 9 sites de répéteurs répartis entre 6 sites
- Exécution de 5 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, à savoir : a) le remplacement d'un chemin en dalles de béton et la construction d'une issue de secours aux fins de la mise en conformité des locaux du Bureau des Nations Unies à Belgrade avec les normes de sécurité et de santé au travail ; b) des améliorations relatives à l'accessibilité des locaux et installations de la MINUK pour les personnes handicapées ; c) de menus travaux d'amélioration de la sécurité ; d) le remplacement de la chaudière au diesel dans les locaux médicaux aux fins de la poursuite de la modernisation des systèmes de chauffage de la Mission ; e) la construction de structures pour l'installation d'un système photovoltaïque au quartier général de la Mission à Pristina
- Exploitation et entretien de 13 groupes électrogènes appartenant à l'ONU

Gestion du carburant

- Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 202 500 litres de carburant (70 000 litres de carburant pour les transports terrestres, 69 000 litres de carburant pour les groupes électrogènes et d'autres équipements, 63 000 litres de gaz de pétrole liquéfié pour le chauffage et 500 litres de lubrifiants) dans les points de distribution et les installations de stockage de 8 lieux sur 4 sites (bureaux régionaux de Pristina, Mitrovica, Pejë et Belgrade)

Services technologiques

- Fourniture de 442 radios, de 15 stations de base et de 18 répéteurs à très haute fréquence, ainsi que de l'appui y afférent
- Fourniture de 355 ordinateurs et de 56 imprimantes pour un effectif moyen de 355 utilisateurs civils et 18 utilisateurs en tenue, ainsi que de 94 appareils pour les services communs, les systèmes spéciaux de vidéoconférence et les interventions en cas de cyberincident, et fourniture de services d'appui connexes
- Services d'appui et de maintenance pour 17 réseaux locaux et réseaux étendus dans 8 sites
- Analyse de données géospatiales, mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 5 cartes

Services médicaux

- Exploitation et maintenance de 1 unité médicale à Pristina et de 1 dispensaire à Mitrovica assurant des services médicaux et médico-administratifs courants et des interventions d'urgence
- Gestion de dispositifs d'évacuation sanitaire vers 2 centres de soins à l'intérieur de la zone de la Mission (1 établissement de niveau II à Pristina et 1 de niveau III à Belgrade), et vers 3 centres de soins à l'extérieur de la zone de la Mission (2 établissements de niveau III à Skopje et 1 de niveau IV à Vienne)

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

- Aide à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 1,1 million de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués
- Réception, gestion et distribution de 150 000 kilos de marchandises au maximum dans la zone de la Mission
- Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 12,2 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Services relatifs au personnel en tenue

- Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum approuvé de 18 militaires et policiers
- Appui au traitement des demandes d'indemnités et prestations pour un effectif moyen de 18 militaires et policiers

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

- Exploitation et entretien de 75 véhicules appartenant à l'ONU (53 véhicules légers, 10 véhicules à usage spécial, 4 véhicules blindés, 2 ambulances et 6 autres véhicules spécialisés, remorques et attelages) dans 6 ateliers répartis sur 3 sites (Pristina, Mitrovica et Belgrade) et fourniture de services de transport

Facteurs externes

Les conditions de sécurité dans la région restent stables. Les frontières adjacentes demeurent ouvertes pour l'acheminement de biens et de services.

Tableau 3

Ressources humaines : composante 2 (appui)

	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national			VNU			
	SGA/ SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	SM	Total partiel	AN	GN	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel	Total
<i>Personnel civil</i>													
Division de l'appui à la mission													
Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission													
Postes approuvés (2024/25)	–	1	2	–	–	3	1	6	7	1	–	1	11
Postes proposés (2025/26)	–	1	2	–	–	3	1	6	7	1	–	1	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gestion des opérations et des ressources													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	4	2	8	14	4	31	35	3	–	3	52
Postes proposés (2025/26)	–	–	4	2	8	14	4	31	35	3	–	3	52
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gestion de la prestation de services													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	3	–	–	3	3	16	19	1	–	1	23
Postes proposés (2025/26)	–	–	3	–	–	3	3	16	19	1	–	1	23
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gestion de la chaîne d'approvisionnement													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	2	1	2	5	2	25	27	1	–	1	33
Postes proposés (2025/26)	–	–	2	1	2	5	2	25	27	1	–	1	33
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Division de l'appui à la Mission)													
Postes approuvés (2024/25)	–	1	11	3	10	25	10	78	88	6	–	6	119
Postes proposés (2025/26)	–	1	11	3	10	25	10	78	88	6	–	6	119
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national			VNU				
	SGA/ SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	SM	Total partiel	AN	GN	Total partiel	Volontaires recrutés	Volontaires recrutés	Total partiel	Total	
										sur le plan international	sur le plan national			
Section de la sécurité														
Postes approuvés (2024/25)	–	–	–	2	9	11	2	47	49	–	–	–	60	
Postes proposés (2025/26)	–	–	–	2	9	11	2	47	49	–	–	–	60	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Équipe déontologie et discipline														
Postes approuvés (2024/25)	–	–	1	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1	
Postes proposés (2025/26)	–	–	1	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total [Composante 2 (appui)]														
Postes approuvés (2024/25)	–	1	12	5	19	37	12	125	137	6	–	6	180	
Postes proposés (2025/26)	–	1	12	5	19	37	12	125	137	6	–	6	180	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Montant estimatif (personnel civil) (en milliers de dollars des États-Unis)														
Montant approuvé (2024/25)													14 044,0	
Montant proposé (2025/26)													14 702,3	

Activités d'évaluation

27. Au cours de l'exercice 2023/24, aucune évaluation n'a été réalisée à la MINUK.

28. Les auto-évaluations suivantes sont prévues pour l'exercice 2025/26 : la MINUK suivra et évaluera les activités liées à son mandat, en particulier celles relatives aux programmes.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2023/24)	Montant alloué (2024/25)	Dépenses prévues (2025/26)	Variation	
				Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) – (2)	(5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	234,5	260,9	384,8	123,9	47,5
Contingents	–	–	–	–	–
Police des Nations Unies	342,4	327,7	480,1	152,4	46,5
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
Total partiel	576,9	588,6	864,9	276,3	46,9
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	20 914,9	21 139,4	23 790,6	2 651,2	12,5
Administrateurs recrutés sur le plan national	2 386,6	2 680,2	2 673,0	(7,2)	(0,3)
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	8 804,0	9 644,4	9 165,3	(479,1)	(5,0)
Volontaires des Nations Unies	932,7	1 011,0	1 050,1	39,1	3,9
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2,3	3,0	3,0	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Total partiel	33 040,5	34 478	36 682	2 204	6,4
Dépenses opérationnelles					
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	21,2	39,4	30,9	(8,5)	(21,6)
Voyages officiels	237,8	315,8	315,8	–	–
Installations et infrastructures	2 208,6	2 870,3	2 514,5	(355,8)	(12,4)
Transports terrestres	137,1	229,4	140,9	(88,5)	(38,6)
Opérations aériennes	–	–	–	–	–
Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–	–
Communications et informatique	1 265,9	1 772,0	1 873,2	101,2	5,7
Santé	41,1	96,2	89,4	(6,8)	(7,1)
Matériel spécial	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	3 099,8	3 295,0	3 333,7	38,7	1,2
Projets à effet rapide	–	–	200,0	200,0	100,0
Total partiel	7 011,5	8 618,1	8 498,4	(119,7)	(1,4)
Montant brut	40 628,9	43 684,7	46 045,3	2 360,6	5,4
Recettes provenant des contributions du personnel	4 286,8	4 305,8	4 887,8	582,0	13,5
Montant net	36 342,1	39 378,9	41 157,5	1 778,6	4,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	40 628,9	43 684,7	46 045,3	2 360,6	5,4

B. Contributions non budgétisées

29. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice 2025/26 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	81
Total	81

^a Y compris les terrains et locaux fournis par le Gouvernement serbe à l'Organisation des Nations Unies.

C. Gains d'efficience

30. Il est tenu compte dans les prévisions de dépenses pour l'exercice 2025/26 des mesures ci-après, qui visent à accroître l'efficience :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Mesure prévue</i>	<i>Gain prévu (2025/26)</i>
Consultants, et fournitures, services et matériel divers	Économies réalisées grâce à la mise en place d'un système intégré de gestion qui inclut les six normes ISO, pas seulement les quatre normes ISO actuellement appliquées	17,7
Total		17,7
Budget approuvé pour 2024/25		43 684,7
Gains d'efficience par rapport au budget approuvé pour 2024/25 (en pourcentage)		0,04

D. Taux de vacance

31. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2025/26 ont été établies sur la base des taux de vacance suivants :

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif</i>			<i>Taux approuvé</i>	<i>Taux proposé</i>
	<i>2021/22</i>	<i>2022/23</i>	<i>2023/24</i>	<i>2024/25</i>	<i>2025/26</i>
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	—	—	—	—	—
Police des Nations Unies	10	10	10	—	—

Catégorie	Taux effectif			Taux approuvé	Taux proposé
	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	11,5	16,8	14,2	16,8	8,8
Personnel recruté sur le plan national					
Administrateurs	—	3	—	—	—
Agents des services généraux	2,7	2,2	4,8	2,7	7,5
Volontaires des Nations Unies					
Volontaires recrutés sur le plan international	8,3	8,3	12,5	12,5	12,5

32. Les taux de vacance ayant servi à l'établissement du budget ont été calculés en tenant compte du taux de vacance moyen sur 12 mois, de janvier à décembre 2024, ou du taux de vacance effectif au 31 décembre 2024. Cette méthode est conforme aux orientations générales visant à améliorer l'exactitude et la cohérence des taux de vacance retenus aux fins de l'établissement des projets de budget pour l'exercice 2025/26 et à garantir que les taux proposés sont fondés, dans toute la mesure possible, sur les taux effectifs.

E. Formation

33. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2025/26 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant prévu
Voyages officiels	
Voyages au titre de la formation	83,9
Fournitures, services et matériel divers	
Frais, fournitures et services liés à la formation	61,1
Total	145,0

34. On trouvera dans le tableau ci-dessous le nombre de participants prévu et son évolution par rapport aux exercices précédents :

(Nombre de participants)

	Personnel recruté sur le plan international			Personnel recruté sur le plan national			Militaires et personnel de police		
	Nombre effectif 2023/24	Nombre prévu 2024/25	Nombre proposé (2025/26)	Nombre effectif 2023/24	Nombre prévu 2024/25	Nombre proposé (2025/26)	Nombre effectif 2023/24	Nombre prévu 2024/25	Nombre proposé (2025/26)
Formation interne	11	40	23	10	99	22	—	—	—
Formation externe ^a	12	22	24	10	19	5	4	2	—
Total	23	62	47	20	118	27	4	2	—

^a Comprend les cours assurés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et ailleurs, hors de la zone de la Mission.

35. Les activités de formation prévues pour l'exercice 2025/26 visent à étoffer diverses compétences opérationnelles et techniques et à renforcer les capacités de direction, de gestion et d'organisation du personnel recruté sur les plans international et national. Le plan de formation met l'accent sur le renforcement des capacités opérationnelles et techniques du personnel moyennant des cours dans les domaines ci-après : informatique ; budget et finances ; gestion des ressources humaines ; questions de genre ; droits humains ; état de droit ; fonctions de direction et de gestion ; affaires politiques et civiles ; gestion du matériel ; sécurité. La Mission continuera de privilégier la formation interne chaque fois que possible.

F. Voyages officiels à des fins autres que la formation

36. Les ressources nécessaires au titre des voyages officiels à des fins autres que la formation pour l'exercice 2025/26 sont estimées à 231 900 dollars et se répartissent comme suit :

	<i>Nombre de voyages- personnes prévus</i>	<i>Montant (en milliers de dollars des États-Unis)</i>	<i>Pourcentage du budget total pour 2024/25</i>	<i>Pourcentage du budget total pour 2025/26</i>
Voyages dans la zone de la Mission	137	53,6	0,1	0,1
Voyages hors de la zone de la Mission	47	178,3	0,4	0,4
Total	184	231,9		

37. Les ressources demandées au titre des voyages officiels jugés nécessaires à l'exécution du mandat de la Mission serviront à financer des déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission aux fins de la participation des dirigeants et de membres du personnel de la Mission à des consultations politiques visant à faciliter le dialogue entre Belgrade et Pristina, à des réunions avec les États Membres et les institutions, à des consultations avec des interlocuteurs du Siège, à des séances du Conseil de sécurité et à des conférences.

G. Activités relatives aux programmes

38. Les ressources nécessaires au titre des activités relatives aux programmes pour l'exercice 2025/26 sont estimées à 2 889 100 dollars et se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant proposé</i>	<i>Réalisation escomptée correspondante</i>
État de droit et réforme du secteur de la sécurité	600	1.3
Promotion et protection des droits humains	460	1.1 et 1.3
Projets de stabilisation des communautés	1 389,1	1.1 et 1.3
Femmes, paix et sécurité	340	1.1 et 1.3
Jeunes, paix et sécurité	100	1.1 et 1.2
Total	2 889,1	

39. On trouvera des informations détaillées dans les rubriques consacrées aux produits correspondants des cadres de budgétisation axée sur les résultats. Les

ressources proposées permettront à la Mission de mener, durant l'exercice 2025/26, les activités décrites ci-après :

a) **état de droit et réforme du secteur de la sécurité** : la MINUK prévoit de mener des activités relatives aux programmes pour aider les institutions garantes de l'état de droit du Kosovo, l'objectif étant principalement d'améliorer le système d'archivage des cours et tribunaux et la gestion des dossiers au Conseil judiciaire du Kosovo, de renforcer le respect des droits linguistiques et de réduire le nombre d'affaires en souffrance à Pristina et à Mitrovica. La Mission appuiera la fourniture d'une aide juridictionnelle gratuite dans tout le Kosovo, améliorant ainsi l'accès à la justice pour les habitants. Les capacités des institutions garantes de l'état de droit seront renforcées et l'administration judiciaire, améliorée. Les projets de la Mission contribueront à améliorer les conditions de vie de la population carcérale, conformément à l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus. La MINUK s'efforcera également d'aider le public à mieux connaître le système judiciaire intégré, en appuyant l'élaboration, la publication et la diffusion de supports d'information à ce sujet. Elle organisera en outre des activités de réintégration et des tables rondes pour aider les juges et le personnel judiciaire, et renforcera les capacités de l'Institut de criminalistique du Kosovo en le dotant de meilleurs outils de criminalistique numérique. Une formation à la gestion du stress et à la prise en charge des traumatismes sera donnée à l'appui de l'association des policières du Kosovo ;

b) **promotion et protection des droits humains** : la Mission élargira la portée des activités relatives aux programmes au moyen de projets visant à renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux chargés des droits humains et à sensibiliser davantage les titulaires de droits et les détenteurs d'obligations à la question ;

c) **stabilisation des communautés** : la Mission prévoit d'exécuter des projets, notamment des projets de renforcement de la confiance, pour continuer de contribuer à la stabilisation des communautés dans les domaines suivants : a) promotion du renforcement de la confiance et de la réconciliation entre les communautés ; b) inclusion des groupes non majoritaires et marginalisés, notamment des communautés rom, ashkali et égyptienne ; c) autonomisation et mobilisation des femmes et des jeunes, et appui à des activités visant à instaurer la confiance entre les communautés ethniques. Par ces projets, la Mission continuera de consolider des stratégies durables visant à concrétiser les priorités en matière de renforcement de la confiance entre les populations et facilitera notamment les échanges directs entre les membres de toutes les communautés grâce au maintien du Centre Barabar. Ce Centre continue de promouvoir l'entente intercommunautaire au moyen d'approches novatrices associant des membres de toutes les communautés du Kosovo, en particulier des jeunes. En outre, la Mission consolidera les mécanismes locaux et veillera à leur efficacité en offrant aux communautés non majoritaires la possibilité de participer aux instances de décision et de contribuer à l'amélioration de la vie locale, en facilitant le règlement des problèmes d'intérêt commun dans les domaines urbain, civique et environnemental, en soutenant les initiatives culturelles et artistiques, et en favorisant la coopération intercommunale entre Mitrovica-Nord et Mitrovica-Sud et les municipalités limitrophes. La MINUK continuera de soutenir la stabilisation des communautés et le renforcement de la confiance au moyen de communications stratégiques axées sur les solutions visant à lutter contre la mésinformation et les discours de haine et à favoriser la participation des femmes et des jeunes aux processus de dialogue politique en cours ;

d) **les femmes et la paix et la sécurité** : la Mission poursuivra son action d'ensemble pour faire progresser les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, l'égalité des genres et les droits des femmes au Kosovo en exécutant divers

projets. L'accent sera mis sur la promotion de l'autonomisation économique des femmes et sur le règlement des problèmes liés à la violence et à la discrimination fondées sur le genre dans les situations de conflit et d'après-conflit. La MINUK apportera une aide aux femmes dans les domaines touchant l'entrepreneuriat, le développement des entreprises et l'accès à des débouchés économiques. Elle continuera d'avoir à cœur de soutenir les personnes qui ont survécu à des violences sexuelles liées aux conflits et de leur donner les moyens d'agir. Elle mènera à cette fin toute une série d'activités pluridisciplinaires à différents niveaux afin de répondre aux besoins spécifiques de ces personnes. La Mission profitera de la Journée portes ouvertes sur les femmes et la paix et la sécurité pour mettre en lumière les succès obtenus et les difficultés rencontrées dans l'action qu'elle mène pour renforcer le pouvoir d'action des femmes et promouvoir leur participation effective à l'instauration de la confiance et à la prise de décision au niveau local. Elle organisera également des manifestations autour de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre » ;

e) **les jeunes, la paix et la sécurité** : la Mission exécutera des projets visant à faire progresser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité pour contribuer à renforcer la capacité des jeunes issus de diverses communautés à être moteurs de changement et à faciliter la communication et la collaboration intercommunautaires. Pour favoriser l'instauration de la confiance entre les jeunes du Kosovo appartenant à diverses ethnies, elle donnera à ces jeunes les moyens de prendre la tête d'initiatives intercommunautaires portant sur des questions d'intérêt mutuel et mettra à leur disposition des plateformes à cet effet. Les jeunes seront également encouragés à participer aux mécanismes de décision locaux ; la coopération entre les conseils des jeunes locaux et les autorités locales facilitera la mise en œuvre des plans d'action locaux pour la jeunesse ; les jeunes seront informés des possibilités existant au niveau local et incités à participer en tant que leviers du changement à des activités liées aux communautés. En outre, les projets faciliteront la poursuite des initiatives multipartites progressives de mise en œuvre, de suivi et d'avancement du plan d'action du Kosovo sur les jeunes, la paix et la sécurité. L'Assemblée annuelle de la jeunesse des Nations Unies au Kosovo, qui constitue la plus grande occasion de rassemblement pour les jeunes de toutes les communautés du Kosovo, donnera à ceux-ci la possibilité de parler de leur situation et des difficultés rencontrées et de s'affranchir des frontières ethniques et religieuses pour mettre au point des solutions communes.

H. Projets à effet rapide

40. On trouvera dans le tableau ci-dessous les dépenses prévues au titre des projets à effet rapide et leur évolution par rapport aux exercices précédents :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Exercice</i>	<i>Montant</i>	<i>Nombre de projets</i>
2023/24 (montant effectif)	–	–
2024/25 (montant approuvé)	–	–
2025/26 (montant proposé)	200	4

41. La Mission a demandé 200 000 dollars pour l'exécution de 4 projets à effet rapide en 2025/26. En collaboration avec des organisations non gouvernementales, l'équipe des Nations Unies au Kosovo et d'autres partenaires, elle mettra en œuvre

des projets à effet rapide qui, par leur nature même, permettront de renforcer la confiance et l'optimisme des communautés quant à sa capacité de s'acquitter de son mandat. Les projets viseront à remédier au déficit de confiance entre les communautés et les institutions locales et à trouver des solutions axées sur les besoins pour régler les problèmes communautaires, notamment ceux qui touchent un grand nombre de groupes vulnérables au Kosovo. Dans le cadre des activités prévues par son mandat, notamment de ses interactions régulières avec toutes les communautés des municipalités du Kosovo, la Mission cherchera à déterminer, comme le prévoient les directives et les politiques de l'ONU, les modalités les plus adaptées pour exécuter les projets à effet rapide, et envisagera notamment la possibilité pour les communautés locales, ou pour elle-même, de proposer des projets et des partenaires d'exécution potentiels, qui seront ensuite soumis au mécanisme d'examen interne de la Mission. Certains projets contribueront à faire accepter le mandat de la Mission, dans des domaines tels que la promotion du renforcement de la confiance, les droits humains, l'état de droit, les questions de genre et les questions liées aux jeunes.

III. Analyse des variations¹

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	123,9	47,5 %

42. L'augmentation des ressources demandées est due à l'application d'un taux plus élevé pour l'indemnité de subsistance (mission) à compter du 1^{er} janvier 2025.

	<i>Variation</i>	
Police des Nations Unies	152,4	46,5 %

43. L'augmentation des ressources demandées est due à l'application d'un taux plus élevé pour l'indemnité de subsistance (mission) à compter du 1^{er} janvier 2025.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	2 651,2	12,5 %

44. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par l'application d'un taux de vacance moins élevé (8,8 %, contre 16,8 % dans le budget approuvé pour l'exercice 2024/25).

	<i>Variation</i>	
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	(479,1)	(5 %)

45. La diminution des ressources demandées s'explique par : a) l'application d'un taux de vacance plus élevé (7,5 %, contre 2,7 % dans le budget approuvé pour l'exercice 2024/25) ; b) l'application d'un taux de change de 0,948 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre un taux de 0,912 euro pour 1 dollar dans le budget approuvé pour 2024/25.

¹ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent $\pm$ 5 % ou 100 000 dollars.

46. La diminution des ressources demandées est partiellement contrebalancée par la hausse des coûts salariaux tenant à l'application du barème des traitements révisé, par rapport aux coûts prévus dans le budget approuvé pour 2024/25.

	<i>Variation</i>	
Consultants et services de consultants	(8,5)	(21,6 %)

47. La diminution des crédits demandés est principalement due au fait qu'aucune dépense n'est prévue en ce qui concerne : a) le passage d'une certification ISO 27001:2013 à une certification ISO 27001:2022 (systèmes de management de la sécurité de l'information), et b) l'obtention de la certification ISO 22301:2019 (systèmes de management de la continuité d'activité).

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	(355,8)	(12,4 %)

48. La diminution des crédits demandés est principalement imputable à la diminution des dépenses prévues pour des projets d'aménagement et de rénovation, la Mission comptant s'appuyer sur les capacités importantes dont elle dispose en interne.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(88,5)	(38,6 %)

49. La diminution des ressources demandées est principalement due au fait qu'aucune dépense n'est prévue pour l'acquisition de véhicules de remplacement.

	<i>Variation</i>	
Communications et informatique	101,2	5,7 %

50. L'augmentation des ressources demandées est principalement due au remplacement d'équipements de communication et de matériel informatique devenus obsolètes.

	<i>Variation</i>	
Santé	(6,8)	(7,1 %)

51. La diminution des ressources demandées est principalement due au fait que les dépenses liées au remplacement de matériel médical seront moins élevées que celles qui avaient été prévues pour 2024/25.

	<i>Variation</i>	
Projets à effet rapide	200	100 %

52. L'augmentation des ressources demandées est attribuable aux nouveaux crédits demandés pour quatre projets à effet rapide visant à tirer parti de la coopération que la Mission entretient avec les populations locales pour faire mieux comprendre et accepter son mandat.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

53. La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo porte sur l'ouverture de crédits de 46 045 300 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 76/274 et 78/302 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(Résolution 76/274)

Décision ou demande

Mesures prises

Prie le Secrétaire général d'améliorer le contrôle de l'ensemble des activités des missions de maintien de paix et d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents pour éviter des irrégularités de gestion et les pertes économiques connexes et garantir le plein respect du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (par. 17).

Demande que les futurs projets de budget soient établis de façon qu'il soit possible de moduler les ressources des composantes Appui des missions, notamment en ce qui concerne les effectifs et les dépenses opérationnelles, en fonction de l'évolution des autres composantes, et comprennent des indicateurs standard (par. 27).

Prie le Secrétaire général d'envisager, dans le cadre de l'établissement des projets de budget, de faire davantage appel à du personnel recruté sur le plan national, compte étant tenu du mandat et des besoins des missions selon qu'il convient (par. 34).

Prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les missions aient la latitude voulue pour utiliser les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et à ce qu'elles rendent compte de l'emploi qu'elles en font, conformément aux directives et compte tenu du contexte dans lequel elles évoluent, et le prie d'améliorer encore l'application du principe de responsabilité et la transparence en faisant figurer, dans ses prochains projets de budget et dans les rapports sur l'exécution du budget, des renseignements détaillés sur

Au 31 décembre 2024, 12 des 16 recommandations en suspens (75 %) du Comité des commissaires aux comptes et la seule recommandation en suspens (100 %) du Bureau des services de contrôle interne étaient en cours d'application. Il est procédé à un suivi régulier pour que les recommandations restantes soient appliquées dans les meilleurs délais.

Le ratio d'appui à la Mission (c'est-à-dire le nombre de personnes occupant des fonctions d'appui et de sécurité pour 1 000 membres du personnel de la Mission) pour l'exercice 2024/25 est de 481,3, contre 479,9 en 2018/19.

Étant donné que le mandat de la MINUK n'a pas été modifié, il est proposé de conserver la même dotation en effectifs en 2025/26.

Un examen des besoins en personnel civil est prévu au troisième trimestre de 2025, et les conclusions qui en seront tirées concernant les effectifs de la Mission seront prises en compte dans le projet de budget pour 2026/27.

La MINUK continuera d'examiner ses besoins en personnel à la lumière de ses priorités et prévoit de transformer des postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national chaque fois que possible.

La MINUK continue de veiller à ce que toutes ses activités financées au moyen de fonds consacrés aux programmes aillent dans le sens de son objectif stratégique et de son mandat. Les activités relatives aux programmes prévues pour 2025/26 sont ventilées dans le complément d'information sur les prévisions budgétaires, qui comprend aussi des informations détaillées sur le montant proposé par catégorie, les effets des projets, les liens existant entre les activités et le mandat et d'autres informations pertinentes. Les

Décision ou demande

les activités des missions relatives aux programmes, y compris les dépenses et le montant proposé par catégorie pour les « autres » activités relatives aux programmes et des renseignements sur la façon dont ces activités ont contribué à l'exécution des mandats, sur les liens existant entre les activités et les mandats, sur les entités de réalisation, sur la mise en place par les missions des contrôles voulus, sur les partenariats noués avec les gouvernements hôtes, la société civile et les organisations régionales et sous-régionales pour mener les activités relatives aux programmes et sur l'impact de ces partenariats, selon qu'il conviendra (par. 81).

Rappelle les dispositions de la section XVIII de sa résolution 61/276, considère que les projets à effet rapide concourent notablement à l'instauration et au renforcement de la confiance dans les missions, considère également qu'il importe que des évaluations des besoins et de l'impact des projets à effet rapide soient menées régulièrement, comme elle l'a demandé dans la résolution 61/276, prie le Secrétaire général de faire figurer dans ses prochains rapports des informations sur les évaluations réalisées et le prie également de renforcer l'impact de ces projets (par. 82)

Mesures prises

activités relatives aux programmes de la Mission continueront d'être exécutées en partenariat avec des organisations internationales, des organisations de la société civile et des organisations sous-régionales.

Pour ce qui est du contrôle, en interne, la Chef de cabinet suit de près les questions de fond et le (la) Chef de l'appui à la Mission les questions financières et administratives. En outre, grâce à ses mécanismes de coordination interne, aux niveaux technique et stratégique, la Mission a continué de suivre, de quantifier et d'évaluer les résultats des activités relatives aux programmes tout au long des étapes de planification, d'exécution et de communication de l'information. Dans le cadre des échanges quotidiens qu'elle entretient avec les communautés des 38 municipalités du Kosovo, la MINUK continuera de suivre les résultats de ses activités relatives aux programmes.

Pour veiller à ce qu'il y ait un lien direct entre les activités qu'elle mène et son mandat, la Mission procède à des études d'impact, confiant notamment à un(e) évaluateur(trice) indépendant(e) le soin d'évaluer l'efficacité, l'efficacités, la transparence et la cohérence de ses activités relatives aux programmes. Le retour d'information reçu de l'évaluateur(trice) a été positif.

Les produits sont présentés dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats et reliés à des réalisations et résultats concrets. Des informations détaillées, notamment concernant les liens entre les activités relatives aux programmes et le mandat, sont présentées à la section II.G du présent rapport et dans le complément d'information sur les prévisions budgétaires.

La MINUK propose l'ouverture d'un crédit de 200 000 dollars pour 4 projets à effet rapide à mener pendant l'exercice 2025/26. Ces projets renforceront le lien entre la Mission et la population locale, notamment divers groupes vulnérables du Kosovo.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

(A/78/744/Add.7 et résolution 78/302 de l'Assemblée générale)

Demande ou recommandation

Compte tenu du dépassement des crédits observé pendant l'exercice 2022/23, qui tient au fait que des ressources ont dû être réaffectées pour permettre l'achat anticipé de matériel de remplacement, le Comité consultatif recommande une réduction de 5 % (93 300 dollars) des ressources demandées au titre des communications et de l'informatique. Il compte que des renseignements sur tous les plans de remplacement de matériel (dont le matériel informatique et de communications, les installations et les infrastructures, et le matériel de transport terrestre) et les détails de la mise en œuvre de ces plans seront fournis dans les prochains rapports (alinéa c) du par. 20).

Le Comité consultatif compte que la Mission poursuivra ses efforts, notamment s'agissant de pourvoir les postes, pour améliorer la représentation géographique et qu'elle continuera de fournir des informations actualisées à ce sujet dans ses rapports (par. 26).

Le Comité consultatif note le rôle important joué par les projets à effet rapide dans la mise en œuvre des mandats des missions de maintien de la paix et fait la même demande que l'Assemblée générale dans sa résolution 75/301, à savoir que l'on renforce l'effet de ces projets tout en s'attaquant aux problèmes sous-jacents. Le Comité invite la Mission à étudier activement les possibilités qu'offre la modalité des projets à effet rapide pour l'exécution de son mandat, en s'efforçant de trouver les partenaires d'exécution voulus par des activités telles que des études de marché et des campagnes de prospection auprès de la population locale. Il compte que la Mission réexaminera ses pratiques actuelles en matière d'activités relatives aux programmes afin que les projets qu'elle met en œuvre aient des résultats tangibles et mesurables qui laisseront une empreinte positive pour le travail que l'Organisation mène auprès des populations locales (alinéa e) du par. 20).

Le Comité consultatif attend avec intérêt le prochain examen des besoins en personnel civil de la MINUK, à réaliser en étroite collaboration avec le Siège. Il compte que cet examen permettra d'obtenir des gains d'efficacité dont il sera tenu compte dans le prochain projet de budget (par. 22).

Mesures prises

Le remplacement de biens non critiques prévu pour 2023/24 a été reporté parce qu'il a fallu réaffecter des ressources pour faire face à l'augmentation des besoins au titre du personnel civil (groupe II). Le plan de remplacement du matériel pour l'exercice 2024/25 a été mis à jour pour inclure les remplacements reportés de 2023/24.

La MINUK note qu'il lui est recommandé de poursuivre les efforts qu'elle fait pour améliorer la représentation géographique dans son équipe, notamment en pourvoyant les postes vacants.

La MINUK propose l'ouverture d'un crédit de 200 000 dollars pour 4 projets à effet rapide dans son projet de budget pour 2025/26.

Un examen des besoins en personnel civil est prévu au troisième trimestre de 2025, et les conclusions qui en seront tirées concernant les effectifs de la Mission seront prises en compte dans le projet de budget pour 2026/27.

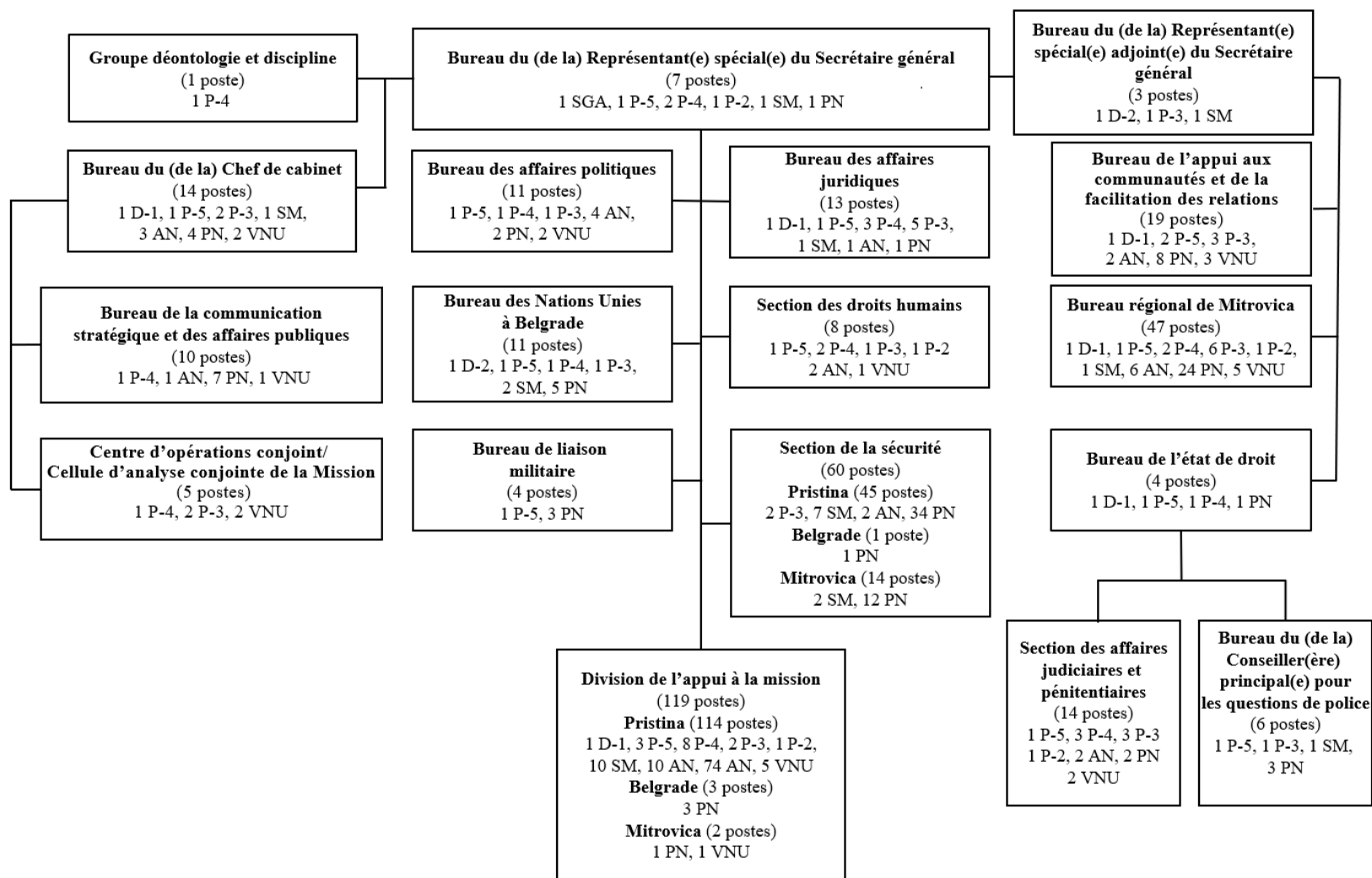
*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité consultatif prend note des efforts faits par la Mission pour améliorer son empreinte écologique et espère que les centrales photovoltaïques, ainsi que d'autres initiatives menées dans le domaine de l'environnement, permettront de réaliser de nouveaux gains d'efficacité dont il sera rendu compte dans de prochains rapports (par. 25).

L'installation de panneaux photovoltaïques supplémentaires prévue en 2023/24 a été reportée en raison de la réaffectation des ressources face à l'augmentation des besoins au titre du personnel civil (groupe II).

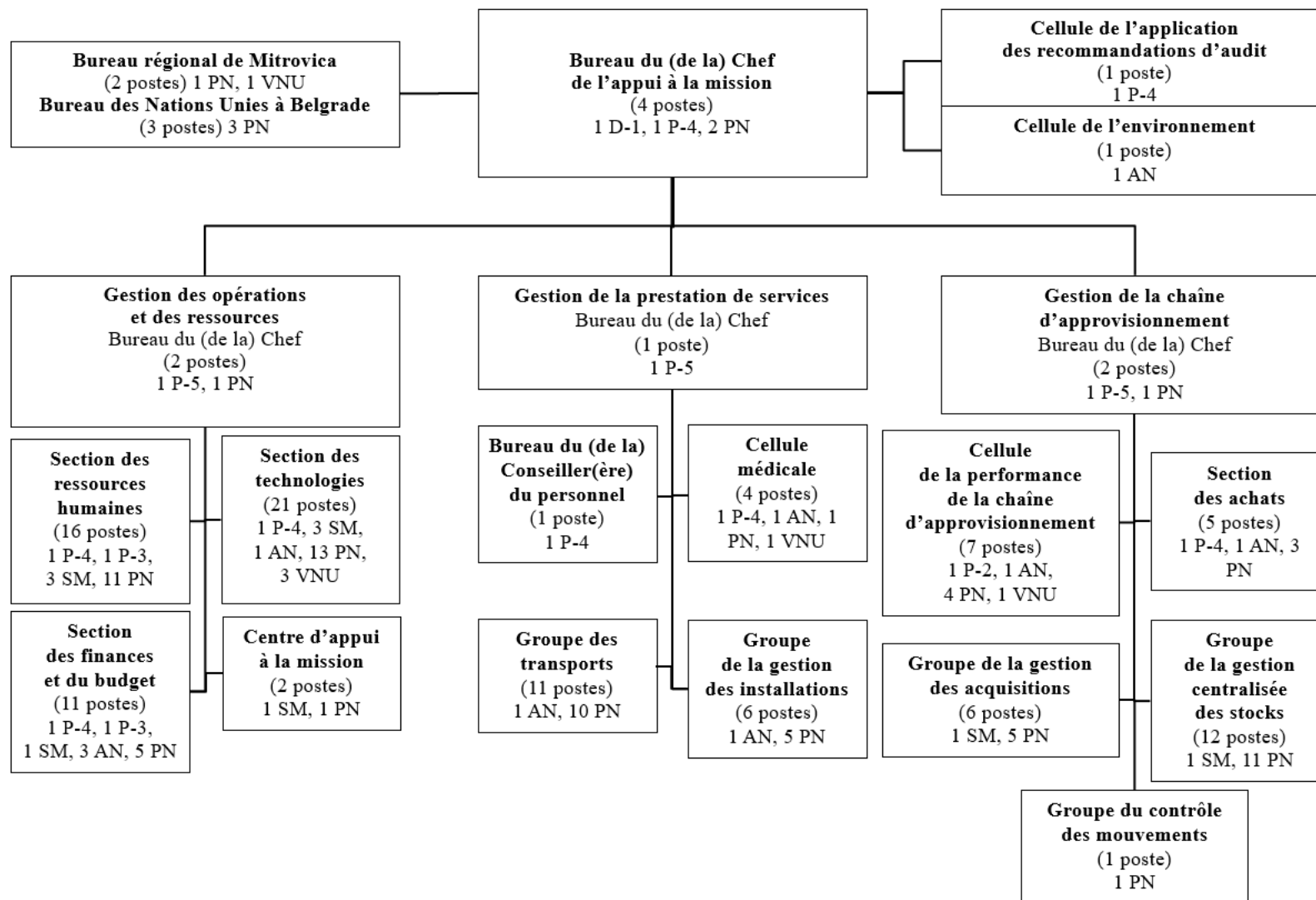
Organigrammes

A. Composante opérationnelle



Abréviations : AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; PN = personnel recruté sur le plan national ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

B. Division de l'appui à la mission



Abbreviations : AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; PN = personnel recruté sur le plan national ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

